

Procès-Verbal du Conseil Municipal du

26 /03/2025

Le vingt-six mars de l'an deux mil vingt-cinq, à 19h00, le conseil municipal de la commune de SAINTE SOLANGE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame de BENGY-PUYVALLEE Ghislaine, Maire.

Présents : Mme de BENGY-PUYVALLEE Ghislaine,
M. CANTELE Bruno, Mme BERTIN Isabelle
M. DUBOIS Etienne, Mme BERNARD Michelle,
Mme BOUTILLON Sylvie, M. DUBOIS Jean-Paul,
M. LAGNEAU Antony, Mme REVERAULT Caroline
Mme SENET Amélia, Mme JOULIN Angélique
M. FLORENTIN Sébastien, Mme BOULIOL M. Ange

Absents :

- M. BRANDY Sylvain donne pouvoir à M. LAGNEAU Antony
- M. PRUVOST Yoann donne pouvoir à Mme BERNARD Michelle

A été désigné secrétaire de séance : Mme BOUTILLON Sylvie

Mme le maire ouvre la séance à 19h00 et constate que le quorum est atteint.

Demande de scrutin particulier : non

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 mars 2025.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité (15 POUR)

Délibération n°	Objet
2025-03-001-01	Avis sur dossier mis à la consultation du public complémentaire portant sur la régularisation des capacités financières de la SAS BIO GAZ EN HAUT BERRY

2025-03-001-01 Avis sur dossier mis à la consultation du public complémentaire portant sur la régularisation des capacités financières de la SAS BIO GAZ EN HAUT BERRY

Lors de ce conseil municipal, Mme le maire a indiqué que la préfecture avait invité le conseil municipal à donner son avis sur le dossier mis à la consultation du public, portant sur la régularisation des capacités financières de la SAS BIOGAZ EN HAUT BERRY, suite à l'enregistrement d'une installation de méthanisation.

Mme le maire informe également sur le fait que les élus ne doivent pas s'investir directement et personnellement dans les projets auxquels ils pourraient avoir un intérêt personnel et invite donc les conseillers municipaux intéressés à s'absenter le temps de la discussion de l'affaire en cause et à ne pas prendre part au vote.

Mme le maire demande à M. DUBOIS Etienne, Mme SENET Amélia et Mme REVERAULT Caroline de quitter la salle.

Mme le Maire et M. CANTELE Bruno, adjoint présentent le dossier à l'ensemble du conseil présents.

Après un temps d'échange, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, réuni ce jour, mercredi 26 mars 2025, a pris connaissance du dossier complet concernant la régularisation des garanties financières du projet de méthanisation Biogaz En Haut Berry, suite au jugement du Tribunal Administratifs d'Orléans 2102230.

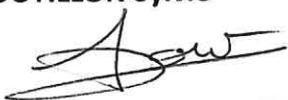
Vu l'arrêté préfectoral n° 2025-0097 du 23 janvier 2025

- Donne un avis favorable par 9 votes pour, 1 vote contre et 2 abstentions.

Qualité des échanges :

Pour	Contre	Abstentions
9 de BENGUY-PUYVALLEE Ghislaine CANTELE Bruno BERTIN Isabelle JOUVIN Angélique FLORENTIN Sébastien BOULIOL M. Ange BOUTILLON Sylvie DUBOIS J.Paul BRANDY Sylvain	1 PRUVOST Yoann	2 BERNARD Michelle LAGNEAU Antony
La délibération 2025-03-001-01 est adoptée avec 9 avis favorables		

La séance est levée à 19h30

<p>Signature de Mme le Maire Madame Ghislaine de BENGUY-PUYVALLEE</p> 	<p>Signature secrétaire de séance Mme BOUTILLON Sylvie</p> 
---	---

Approuvé le 21 Avril 2025